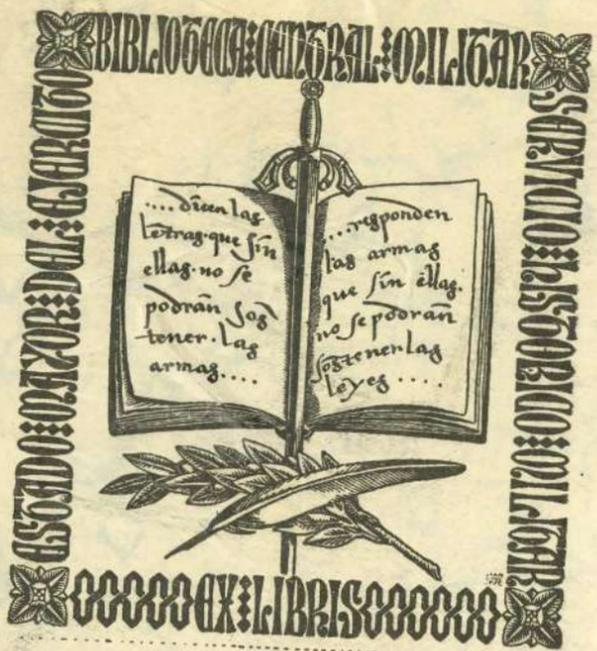




DEPOSITO DE LA GUERRA

C=32  
G = 1<sup>a</sup>  
F = 2<sup>a</sup>  
n<sup>o</sup> 2654

GF  
1745

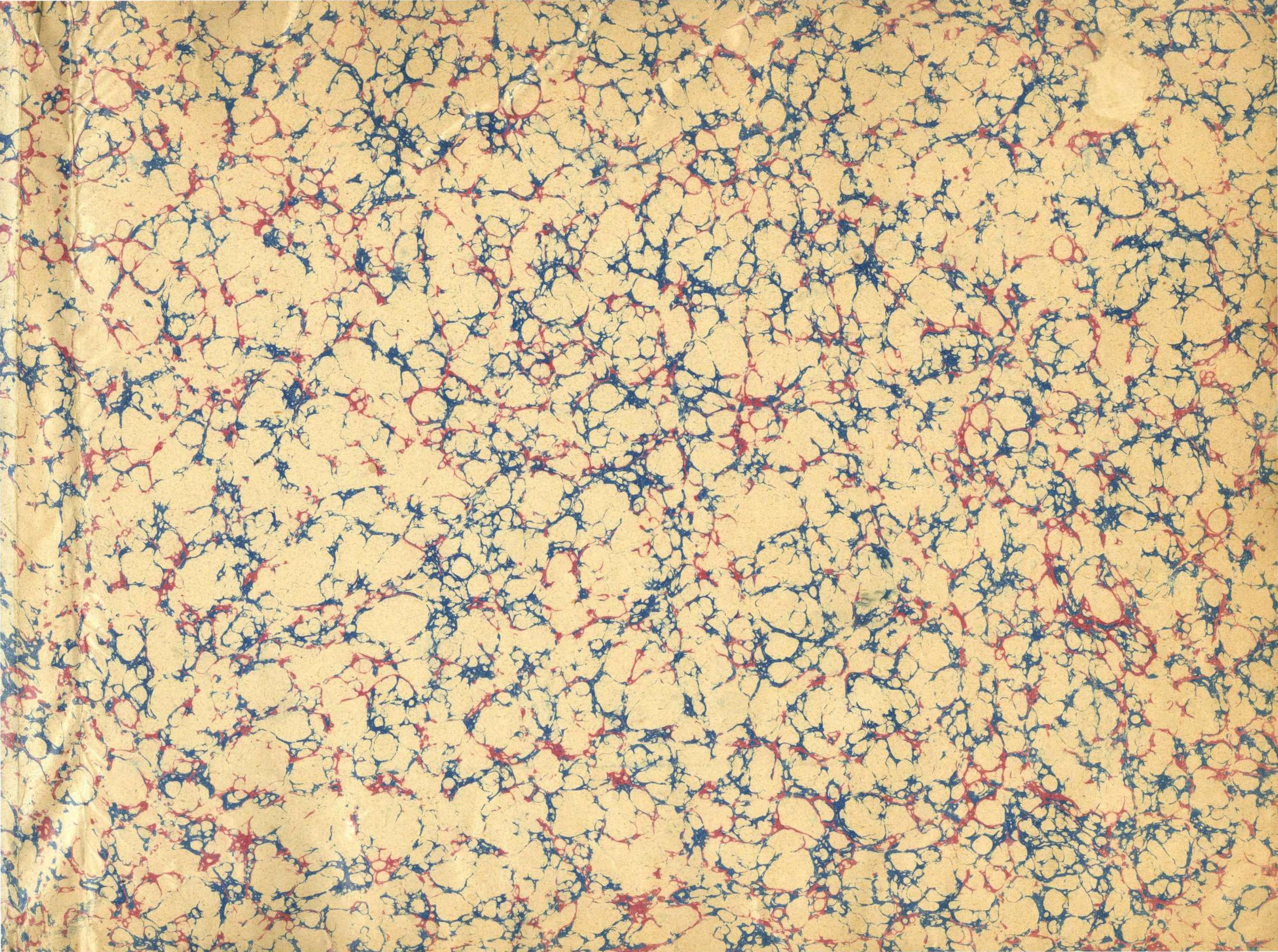


Inscripcion \_\_\_\_\_

Clasificación \_\_\_\_\_

Colocacion { Sala \_\_\_\_\_  
Estante \_\_\_\_\_  
Tabla \_\_\_\_\_  
Número \_\_\_\_\_

I  
262



V-52-1a, 207

C.B. 365578+

100-125



Royaume de Prusse.

Généraux.— Aides de Camp.— Adjutants de Princes Royaux.

L'Armée Allemande

Planche 1.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, ÉTAT-MAJOR,  
OFFICIERS DE L'ARMÉE, ETC.

(Planche 2)

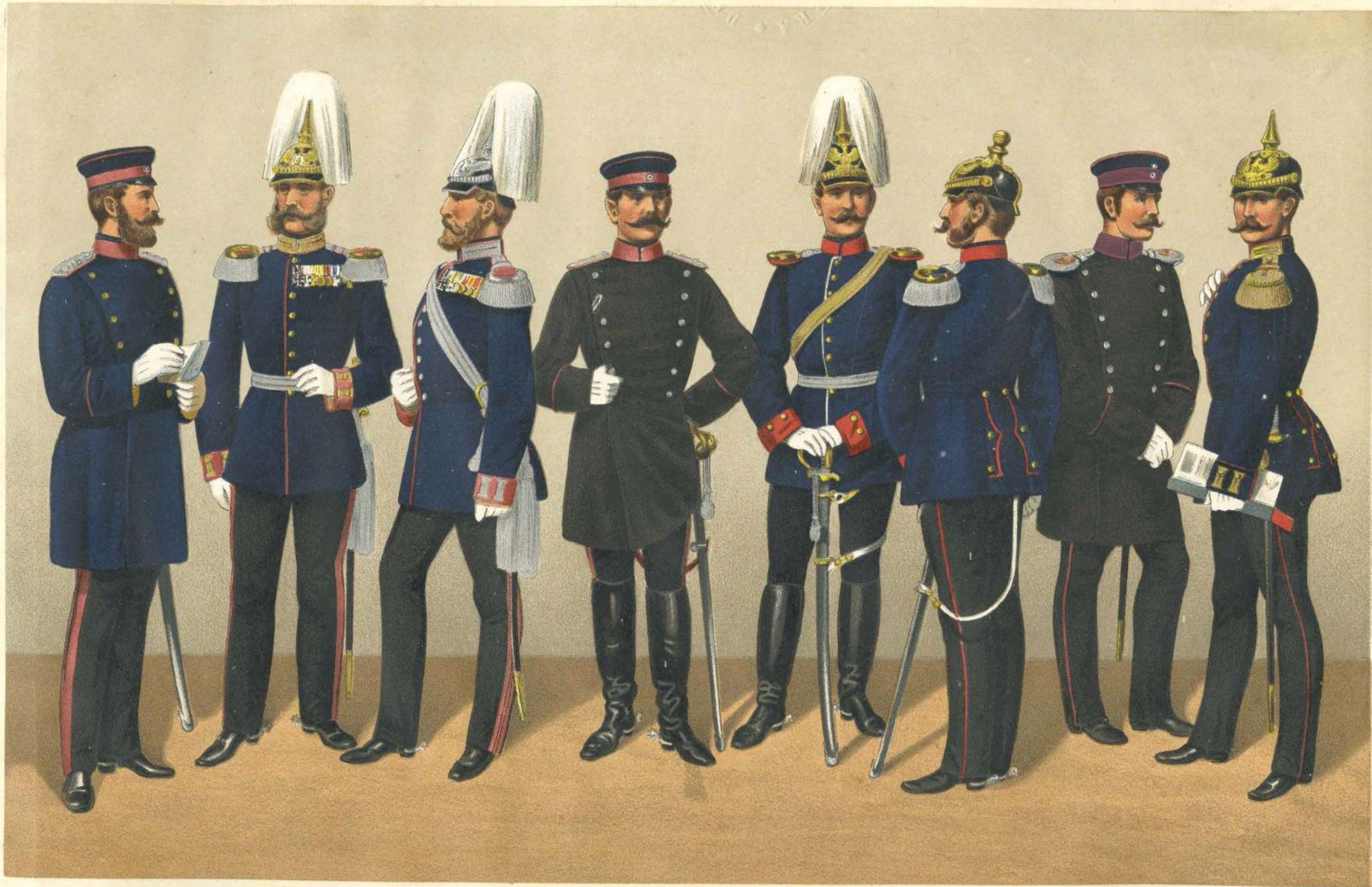
- I. — Ministère de la Guerre; **Major** (de la cavalerie ou de l'artillerie montée), en petite tenue de service.
- II. — Ministère de la guerre; **Colonel-Lieutenant** (de l'infanterie, etc.), en parade.
- III. — État-Major; **Major** (de l'infanterie, etc.) et **Adjudant** d'un commandement général, en parade.
- IV. — État-Major; **Capitaine** (de la cavalerie ou de l'artillerie montée), au petit service.
- V. — Officiers de l'armée; **Capitaine** (de la cavalerie, de l'artillerie montée ou du train), en parade.
- VI. — Officiers de l'armée; **Major** (de l'artillerie), en tenue de société.
- VII. — Employés; **Chef de la chancellerie** du chef de l'État-Major de l'armée, au petit service.
- VIII. — Employés; **Conseiller Intime de chancellerie** au ministère de la Guerre, en pleine tenue de service.

Royaume de Prusse.

Ministère de la Guerre.— Etat-Major.— Officiers de l'Armée.

L'Armée Allemande.

Planche 2.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### INFANTERIE DE LA GARDE.

(Planche 3)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment de la Garde à pied; **Lieutenant du bataillon de Fusiliers**, en parade.
- II. — Même régiment; **Grenadier** des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons.
- III. — 1<sup>er</sup> régiment de Grenadiers de la Garde (Empereur Alexandre); **Fusilier appointé**, en parade.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment de la Garde à pied; **Sergent-Major** des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons.
- V. — Régiment de Fusiliers de la Garde; **Fusilier**.
- VI. — 3<sup>e</sup> régiment de la Garde à pied; **Tambour** des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons.
- VII. — 2<sup>e</sup> régiment de Grenadiers de la Garde (Empereur François); **Sergent**, en parade, avec le drapeau du 2<sup>e</sup> bataillon.
- VIII. — 3<sup>e</sup> régiment de Grenadiers de la Garde (Reine Elisabeth); **Musicien**, en parade.
- IX. — 4<sup>e</sup> régiment de la Garde à pied; **Engagé volontaire d'un an**.
- X. — 4<sup>e</sup> régiment de Grenadiers de la Garde (Reine); **Grenadier**, en tenue de campagne.

Royaume de Prusse — Infanterie de la Garde.

L'Armée Allemande.

Planche 3.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

## ROYAUME DE PRUSSE.

RÉGIMENTS DE GRENADIERS, DE FUSILIERS ET D'INFANTERIE  
DE LIGNE.

(Planche 4)

- I. — 8<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de la Prusse Rhénane, n<sup>o</sup> 70; **Clairon**, en tenue de campagne.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment de Grenadiers de la Prusse Occidentale (Roi Guillaume I<sup>er</sup>), n<sup>o</sup> 7; **Tambour de bataillon**, en parade.
- III. — 6<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Brandebourg, n<sup>o</sup> 52; **Musicien**, en tenue d'exercice.
- IV. — 4<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de la Haute-Silésie, n<sup>o</sup> 63; **Soldat**, en tenue de campagne.
- V. — Régiment de Fusiliers de Hanovre, n<sup>o</sup> 73; **Sergent-Major**, en tenue d'exercice.
- VI. — 1<sup>er</sup> régiment d'Infanterie de Westphalie, n<sup>o</sup> 13; **Lieutenant**, au petit service.
- VII. — 1<sup>er</sup> régiment de Grenadiers de la Prusse Orientale (Roi Frédéric III), n<sup>o</sup> 1; **Officier Supérieur**, en parade.
- VIII. — 2<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Hesse, n<sup>o</sup> 82; **Adjudant**, en parade.

Royaume de Prusse.  
Régiments de Grenadiers, de Fusiliers et d'Infanterie de Ligne.

L'Armée Allemande.

Planche 4.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### INFANTERIE DE LIGNE.

(Planche 5)

- I. — Régiment d'Infanterie d'Oldenbourg, n° 91; **Soldat**, en tenue de campagne.
- II. — Régiment d'Infanterie de Brunswick, n° 92; **Sergent**, avec l'ancien uniforme, en tenue de garde, en parade.
- III. — Même régiment; **Lieutenant**, avec le nouvel uniforme, en parade.
- IV. — Même régiment; **Volontaire d'un an**, avec le nouvel uniforme, en tenue de garde.
- V. — Régiment d'Infanterie d'Anhalt, n° 93; **Enseigne Porte-Épée**, en petite tenue de société.
- VI. — 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Thuringe (Grand-Duc de Saxe), n° 94; **Chef de musique**, en parade.
- VII. — 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Thuringe, n° 95; **Tambour**, en tenue de campagne, avec le casque recouvert pour les manœuvres.
- VIII. — 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Thuringe, n° 96; **Appointé**, en tenue d'ordonnance.

Royaume de Prusse.  
Infanterie de Ligne.

L'Armée Allemande.

Planche 5.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### RÉGIMENTS D'INFANTERIE DES GRANDS-DUCHÉS DE MECKLEMBOURG, DE BADE ET DE HESSE.

(Planche 6)

- I. — Régiment de Grenadiers de Mecklembourg, n° 89; **Sous-Lieutenant** du 1<sup>er</sup> ou du 3<sup>e</sup> bataillon, en parade.
- II. — Même régiment; **Soldat** du 2<sup>e</sup> bataillon, en tenue de garde.
- III. — 1<sup>er</sup> régiment de Grenadiers de Bade (Grenadiers du corps), n° 109; **Sous-Lieutenant**, en gala de cour.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment de Grenadiers de Bade (Empereur Guillaume I<sup>er</sup>), n° 110; **Sous-Officier**, en tenue de campagne.
- V. — 6<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Bade (Empereur Frédéric III), n° 114; **Clairon** en tenue de campagne.
- VI. — 1<sup>er</sup> régiment d'Infanterie du Grand-Duché de Hesse (Garde du corps), n° 115; **Tambour de régiment**, en parade.
- VII. — 3<sup>e</sup> régiment d'Infanterie du Grand-Duché de Hesse (Rég. du corps), n° 117; **Soldat**, en tenue d'exercice.
- VIII. — 4<sup>e</sup> régiment d'Infanterie du Grand-Duché de Hesse (Prince Charles), n° 118; **Sous-Lieutenant**, en tenue de service.

Royaume de Prusse.

Régiments d'Infanterie des Grand-Duchés de Mecklenbourg, de Bade et de Hesse.

L'Armée Allemande.

Planche 6.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

CHASSEURS. — GENDARMERIE DU CORPS. — ORDONNANCE  
D'ÉTAT-MAJOR.

(Planche 7)

- I. — Bataillon de Chasseurs de la Garde; **Capitaine**.
- II. — Bataillon de Carabiniers de la Garde; **Carabinier** en parade.
- III. — 2<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs de Silésie, n<sup>o</sup> 6; **Musicien** en tenue de campagne.
- IV. — Bataillon de Chasseurs de Poméranie, n<sup>o</sup> 2; **Chasseur** en manteau, en tenue de campagne.
- V. — Bataillon de Chasseurs de Mecklembourg, n<sup>o</sup> 14; **Chasseur** en tenue d'ordonnance.
- VI. — Gendarmerie du corps; **Sergent** au service de Sa Majesté.
- VII. — Ordonnance d'État-Major; **Soldat** du 6<sup>e</sup> corps d'armée.
- VIII. — Corps des Chasseurs de campagne montés; **Chasseur** de campagne (Lieutenant) en capote.

Royaume de Prusse.  
Chasseurs. — Gendarmerie du Corps. — Ordonnance d'Etat-Major.

L'Armée Allemande.

Planche 7.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### CAVALERIE DE LA GARDE.

(Planche 8)

- I. — Régiment de Cuirassiers de la Garde: **Officier supérieur**, en gala de cour.
- II. — Régiment des Gardes du Corps: **Lieutenant**, en gala de garde.
- III. — **Cuirassier**, en parade en cuirasse noire.
- IV. — 1<sup>er</sup> régiment de Uhlans de la Garde: **Lieutenant**, en gala de cour.
- V. — 3<sup>e</sup> régiment de Uhlans de la Garde: **Uhlan**, en parade.
- VI. — 4<sup>er</sup> régiment de Dragons de la Garde: **Trompette**, en parade.
- VII. — Régiment de Hussards de la Garde (du Corps): **Lieutenant**, en gala de cour.
- VIII. — **Trompette-Major**, en tenue de service d'hiver.

Royaume de Prusse.  
Cavalerie de la Garde.

I' Armée Allemande.

Planche 8.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### CUIRASSIERS.

(Planche 9)

- I. — Régiment de Cuirassiers de Silésie (Cuirassiers du Corps), n<sup>o</sup> 1; **Officier Supérieur**, en gala de cour.
- II. — Régiment de Cuirassiers de Poméranie (Reine), n<sup>o</sup> 2; **Sous-Lieutenant**, en tenue de société.
- III. — Régiment de Cuirassiers de la Prusse Orientale (Comte Wrangel), n<sup>o</sup> 3; **Sous-Lieutenant**, en parade.
- IV. — Régiment de Cuirassiers de Westphalie, n<sup>o</sup> 4; **Maréchal des Logis-Chef**, au petit service.
- V. — Régiment de Cuirassiers de la Prusse Occidentale, n<sup>o</sup> 5; **Trompette**, au petit service.
- VI. — Régiment de Cuirassiers de Brandebourg (Empereur Nicolas I<sup>er</sup> de Russie), n<sup>o</sup> 6; **Sous-Officier**, en parade.
- VII. — Régiment de Cuirassiers de Magdebourg, n<sup>o</sup> 7; **Enseigne Porte-Épée**, en tenue de société.
- VIII. — Régiment de Cuirassiers de la Prusse Rhénane, n<sup>o</sup> 8; **Cuirassier**, en tenue d'ordonnance.

Royaume de Prusse.  
Cuirassiers de Ligne.

L'Armée Allemande

Planche 9



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### DRAGONS DE LIGNE.

(Planche 10)

- I. — Régiment de Dragons de Lithuanie (Prince Albrecht de Prusse), n° 1; **Lieutenant-Colonel**, en parade.
- II. — Régiment de Dragons de Kurmark, n° 14; **Adjudant**.
- III. — 2<sup>e</sup> régiment de Dragons de Hanovre, n° 16; **Capitaine et Adjudant** attaché à la personne d'un prince royal, en gala.
- IV. — 1<sup>er</sup> régiment de Dragons de Hanovre, n° 9; **Lieutenant**, en tenue de service.
- V. — 2<sup>e</sup> régiment de Dragons de Brandebourg, n° 12; **Maréchal des Logis chef**.
- VI. — 1<sup>er</sup> régiment de Dragons de Silésie, n° 4; **Trompette**, en parade.
- VII. — 1<sup>er</sup> régiment de Dragons de Brandebourg, n° 2; **Sous-officier**, en tenue de caserne.
- VIII. — Régiment de Dragons de Neumark, n° 3; **Engagé volontaire d'un an**, en tenue d'ordonnance.

Royaume de Prusse. — Dragons de Ligne.

L'Armée Allemande.

Planche 10.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

# ROYAUME DE PRUSSE.

## HUSSARDS DE LIGNE.

(Planche 11)

- I. — 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards du Corps (Impératrice), n<sup>o</sup> 2; **Maréchal des Logis-Chef**, en tenue de campagne.
- II. — Régiment de Hussards de Brandebourg (H. de Ziethen), n<sup>o</sup> 3; **Hussard**, en parade.
- III. — 1<sup>er</sup> Régiment de Hussards de Silésie, n<sup>o</sup> 4; **Trompette**, en tenue de campagne.
- IV. — 1<sup>er</sup> Régiment de Hussards de la Prusse-Rhénane (Roi Guillaume I<sup>er</sup>), n<sup>o</sup> 7; **Appointé**, en tenue d'ordonnance.
- V. — 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards de Westphalie, n<sup>o</sup> 11; **Major**, en petite tenue de service.
- VI. — Régiment de Hussards de Thuringe, n<sup>o</sup> 12; **Lieutenant**, en tenue de service.
- VII. — 2<sup>e</sup> Régiment de Hussards de la Prusse-Rhénane, n<sup>o</sup> 9; **Hussard**, en petite tenue de service.
- VIII. — Régiment de Hussards de Hanovre, n<sup>o</sup> 15; **Sous-Lieutenant**, en parade.

Royaume de Prusse. — Hussards de Ligne.

L'Armée Allemande.

Planche 11.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### UHLANS DE LIGNE.

(Planche 12)

- I. — 1<sup>er</sup> Régiment de Uhlans de Hanovre, n<sup>o</sup> 13; **Volontaire d'un an**, en tenue d'ordonnance.
- II. — 1<sup>er</sup> Régiment de Uhlans de Brandebourg (Empereur Alexandre II de Russie), n<sup>o</sup> 3; **Lieutenant**, en parade.
- III. — 2<sup>e</sup> Régiment de Uhlans de Brandebourg, n<sup>o</sup> 11; **Trompette**, en tenue de campagne.
- IV. — Régiment de Uhlans de Lithuanie, n<sup>o</sup> 12; **Maréchal des Logis Chef**, en tenue d'exercice.
- V. — Régiment de Uhlans de Westphalie, n<sup>o</sup> 5; **Major**, en petite tenue d'exercice.
- VI. — Régiment de Uhlans de Schleswig-Holstein, n<sup>o</sup> 15; **Chef de musique**, en parade.
- VII. — 2<sup>e</sup> Régiment de Uhlans de Hanovre, n<sup>o</sup> 14; **Sous-Officier** (et maréchal-ferrant), en tenue d'ordonnance.
- VIII. — Régiment de Uhlans d'Altmark, n<sup>o</sup> 16; **Uhlan**, en parade.

Royaume de Prusse. — Uhlans de Ligne.

L'Armée Allemande.

Planche 12.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

# ROYAUME DE PRUSSE.

## CAVALERIE DES ÉTATS FÉDÉRAUX.

(Planche 13)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment de Dragons du Grand-Duché de Mecklembourg, n° 17; **Lieutenant**, en parade.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment de Dragons du Grand-Duché de Mecklembourg, n° 18; **Dragon**, en tenue de campagne.
- III. — Régiment de Dragons d'Oldenbourg, n° 19; **Dragon**, en tenue de garde.
- IV. — 1<sup>er</sup> régiment de Dragons de Bade (Dragons du corps), n° 20; **Trompette**, en parade.
- V. — 3<sup>e</sup> régiment de Dragons de Bade (Prince Charles), n° 22; **Sous-Lieutenant**, en petite tenue de société.
- VI. — Régiment de Dragons du Grand-Duché de Hesse (Dragons de la Garde), n° 23; **Lieutenant**, en parade.
- VII. — 2<sup>e</sup> régiment de Dragons du Grand-Duché de Hesse (Dragons du corps), n° 24; **Maréchal des Logis Chef**, au petit service.
- VIII. — Régiment de Hussards de Brunswick, n° 17; **Hussard**, en parade.

Royaume de Prusse.  
Cavalerie des Etats Fédéraux.

L'Armée Allemande.

Planche 13.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### ARTILLERIE DE CAMPAGNE ET ARTILLERIE A PIED.

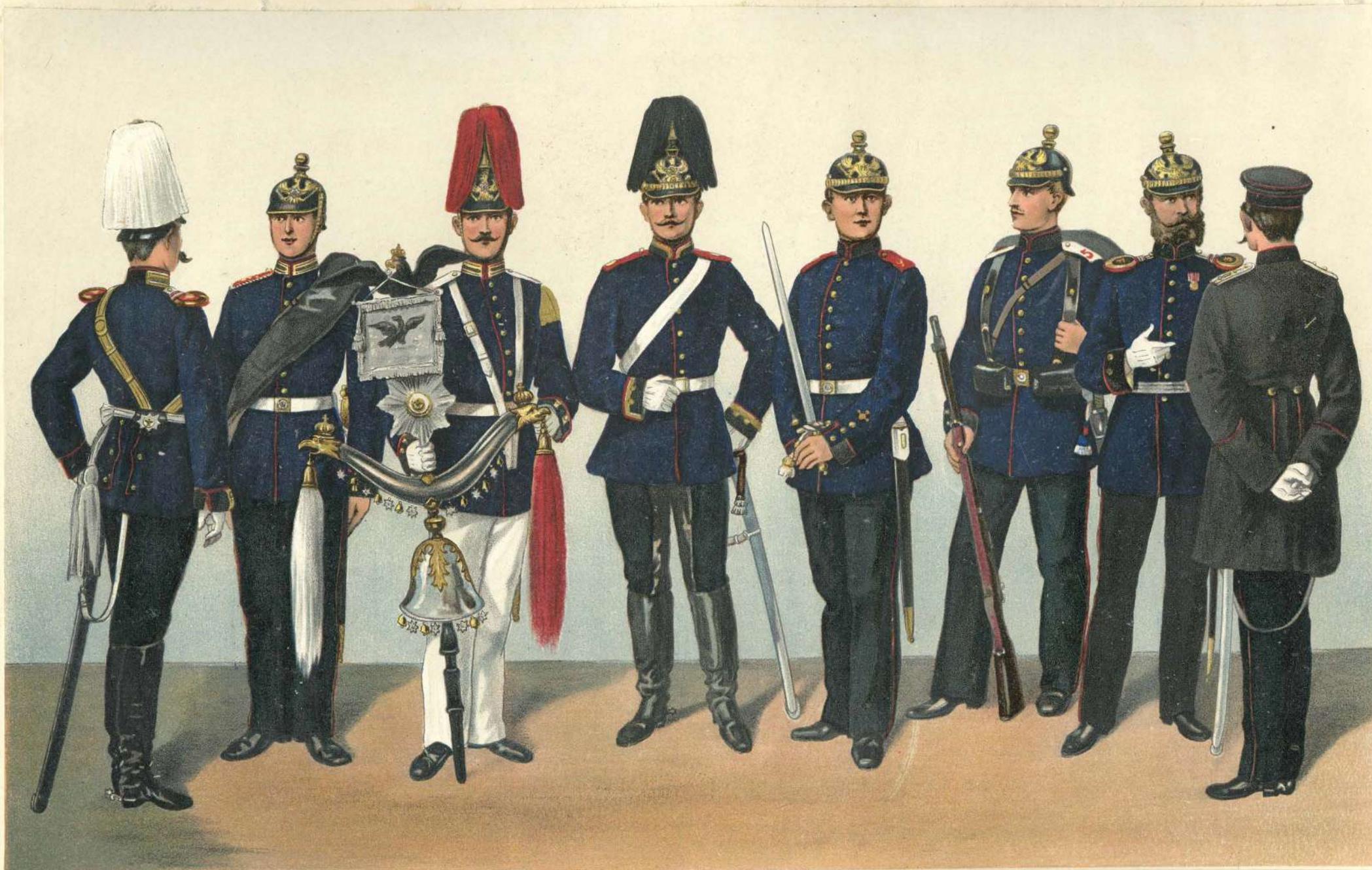
(Planche 14)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de campagne de la Garde; **Lieutenant**, en parade.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne de la Garde; **Engagé volontaire d'un an**, en tenue de campagne.
- III. — Régiment d'artillerie à pied de la Garde; **Musicien**, en parade.
- IV. — Régiment d'artillerie de campagne de la Prusse orientale, n<sup>o</sup> 1; **Sous-Officier de batterie à cheval**, en parade.
- V. — École de tir d'artillerie; **Canonnier-servant de la batterie d'Instruction**, en tenue d'exercice.
- VI. — Régiment d'artillerie à pied de la Basse-Silésie, n<sup>o</sup> 5; **Soldat**, en tenue de campagne.
- VII. — **Lieutenant artificier**, en parade.
- VIII. — Régiment d'artillerie à pied de la Prusse orientale, n<sup>o</sup> 1; **Capitaine**, en petite tenue de service.

Royaume de Prusse. — Artillerie.

L'Armée Allemande.

Planche 14.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

G É N I E.

(Planche 15)

- I. — Bataillon de Pionniers de la Garde; **Clairon**, en parade.
- II. — Même bataillon; **Pionnier**, en tenue de campagne.
- III. — Régiment de Chemins de Fer; **Sous-Officier**, en tenue de campagne.
- IV. — Bataillon de Pionniers de la Prusse Orientale, n° 1; **Sergent-Major**, en tenue d'exercice de campagne.
- V. — Bataillon de Pionniers de Westphalie; **Pionnier**, en tenue de campagne.
- VI. — **Capitaine** de la 1<sup>re</sup> inspection du Génie.
- VII. — **Secrétaire de Fortification**.
- VIII. — **Wallmeister** (*Maitre des Remparts*), en tenue de service.

Royaume de Prusse. — Génie.

L'Armée Allemande.

Planche 15.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

### TRAIN, BRANCARDIERS, INVALIDES.

(Planche 16)

- I. — Bataillon du train de la Garde; **Officier**, en tenue de Cour.
- II. — **Soldat du train**, en tenue d'ordonnance.
- III. — Bataillon du train Hessois, n° 11; **Conducteur**, en parade.
- IV. — **Brancardier** au 9<sup>e</sup> corps d'armée, en grande tenue de service.
- V. — **Invalides** (Hôtel de Berlin); **Officier**, en parade.
- VI. — Compagnie des Invalides de la Garde; **Sous-Officier**, en tenue de service.
- VII. — Compagnie des Invalides de province (Compagnie n° 1 pour la Prusse orientale et occidentale); **Invalide**, en tenue de garde.
- VIII. — Compagnie des Invalides du Grand-Duché de Mecklembourg; **Sergent-Major**, en tenue de service.

Royaume de Prusse.  
Train. — Infirmiers. — Invalides.

L'Armée Allemande.

Planche 16.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

GARDES DU PALAIS. — PAYEURS. — SELLIER ET ARMURIER.  
OFFICIERS DE CAVALERIE DE LA LANDWEHR.

(Planche 17)

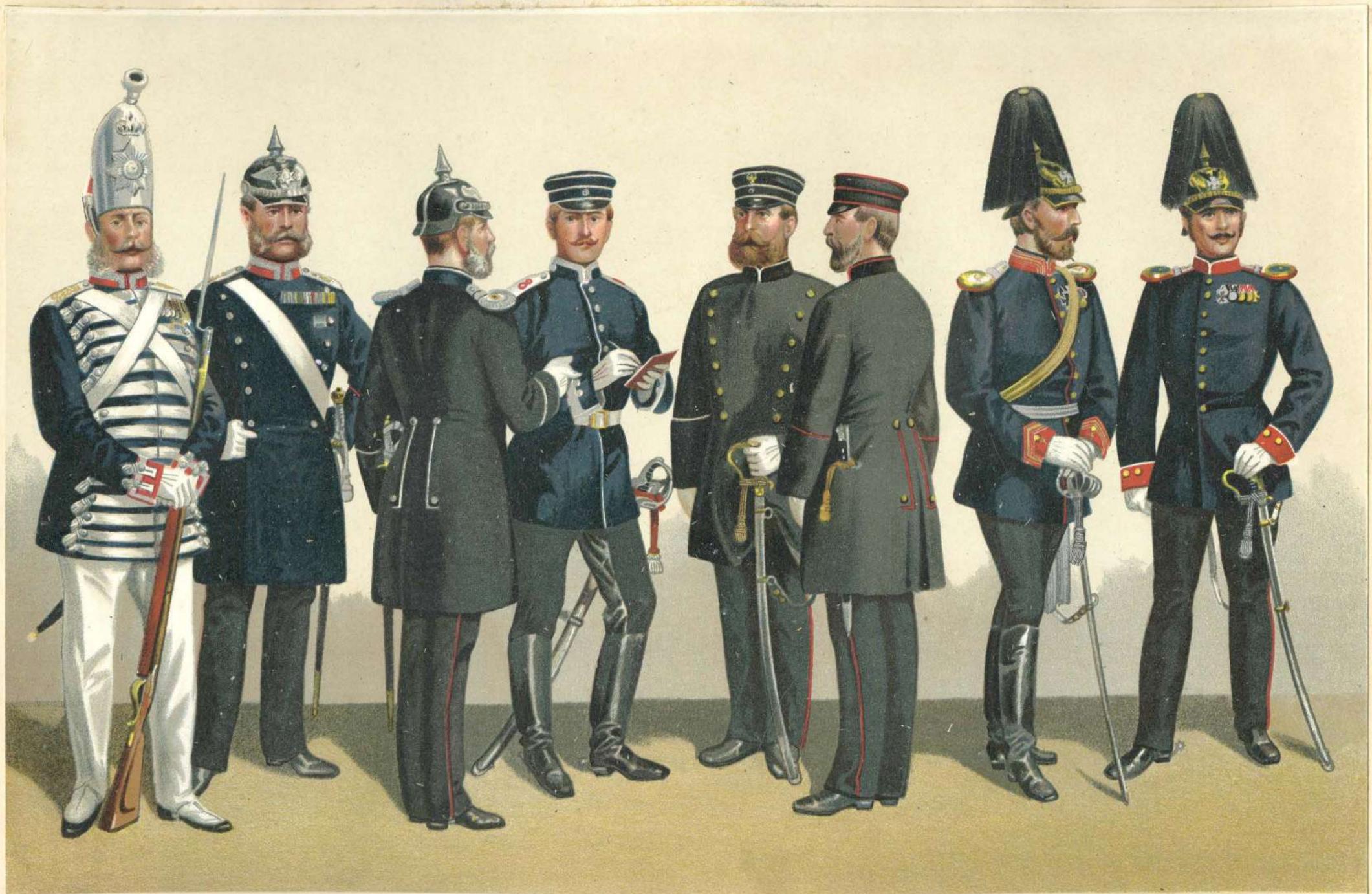
- I. — Compagnie des Gardes du Palais; **Sergent-Major**, en gala.
- II. — **Idem**, en petite tenue de service.
- III. — **Payeur**.
- IV. — **Aspirant-Payeur** du 8<sup>e</sup> corps d'armée, en petite tenue de service.
- V. — **Sellier de régiment** dans les troupes montées, en tenue de service.
- VI. — **Armurier d'un bataillon** de Chasseurs, en tenue de service.
- VII. — **Lieutenant de cavalerie** de la Landwehr.
- VIII. — **Premier-Lieutenant hors service** en uniforme d'armée de la Landwehr (tenue de cavalerie en parade).

Royaume de Prusse.

Gardes du Palais. — Payeurs. — Sellier et Armurier. — Officiers de Cavalerie de la Landwehr.

L'Armée Allemande.

Planche 17.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

# ROYAUME DE PRUSSE.

CADETS. — ÉCOLES, ETC.

(Planche 18)

## CORPS DES CADETS

- I. — **Commandant** d'une École de Cadets en parade, avec les pattes d'épaule de campagne portées à cet uniforme pendant le règne de l'empereur Frédéric III.
- II. — **Cadet** de l'École principale de Gross-Lichterfelde, en parade.
- III. — **Cadet** de l'École d'Oranienstein.
- IV. — **Clairon** de l'École principale de Cadets, en tenue d'ordonnance.

## GRANDE MAISON D'ORPHELINS MILITAIRES

- V. — **Elève** de la 3<sup>e</sup> Compagnie.
- VI. — **Elève** d'une École Militaire, en parade.

## INSTITUTION MILITAIRE POUR GARÇONS

- VII. — **Elève.**

## ÉCOLES DE SOUS-OFFICIERS

- VIII. — **Fusilier** de l'École de Weissenfels, en tenue de marche.

## ÉCOLES PRÉPARATOIRES DE SOUS-OFFICIERS

- IX. — **Elève** de l'École de Weilbourg, en grande tenue de service.

Royaume de Prusse.  
Cadets. — Ecoles de Sous-Officiers etc.

L'Armée Allemande.

Planche 18.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

## ROYAUME DE PRUSSE.

VÉTÉRINAIRES. — ÉCUYER. — PERSONNEL DE SANTÉ.  
PHARMACIEN. .

(Planche 19)

- I. — **Élève Vétérinaire**, en tenue de service.
- II. — **Écuyer**, en grande tenue de service.
- III. — **Sous-Vétérinaire**, en petite tenue de service.
- IV. — **Médecin-Major** de 1<sup>re</sup> classe, en grande tenue de service.
- V. — **Médecin aide-Major**, en petite tenue de service.
- VI. — **Infirmier de 1<sup>re</sup> classe** des troupes à pied, en tenue de campagne.
- VII. — **Infirmier** du 3<sup>e</sup> corps d'armée, en grande tenue de service.
- VIII. — **Aide-Pharmacien**.

Royaume de Prusse.

Vétérinaires — Ecuyer — Personnel de Santé — Pharmacien.

L'Armée Allemande.

Planche 19.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE PRUSSE.

EMPLOYÉS MILITAIRES, EMPLOYÉS CIVILS DE L'ADMINISTRATION  
MILITAIRE.

(Planche 20)

- I. — **Intendant**, en pleine tenue de service.
- II. — **Secrétaire d'Intendance**, au service de la garnison.
- III. — **Général-Auditeur** de l'armée et de la marine; en parade.
- IV. — **Sur-Auditeur** (Auditeur d'un corps d'armée), en pleine tenue de service.
- V. — **Caissier**, en tenue de mobilisation.
- VI. — **Commissaire des vivres** (Personnel des Magasins des vivres), en petite tenue de service.
- VII. — **Contrôleur** (Bureau d'habillement), en pleine tenue de service.
- VIII. — **Inspecteur de Musique** de l'armée (Employé militaire), en pleine tenue de service.

Royaume de Prusse.  
Fonctionnaires et Employés.

L'Armée Allemande.

Planche 20.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

GÉNÉRAUX. — AIDES DE CAMP; ETC.

(Planche 21)

- I. — **Général-Major** (de l'Artillerie), en tenue de service.
- II. — **Général de l'Infanterie**, en capote.
- III. — **Lieutenant** et **Aide de Camp** d'un prince royal, en gala.
- IV. — **Général-Lieutenant** et **Général-Adjudant** du Roi, en capote.
- V. — **Général-Feld-Maréchal**, en parade.
- VI. — **Général-Major** et **Général-Adjudant** du Roi, en parade.
- VII. — **Aide de Camp** du Roi (Major), en gala.
- VIII. — **Aide de Camp** du Roi (Capitaine), en capote.

Royaume de Saxe.  
Généraux. — Aides de Camp.

L'Armée Allemande.

Planche 21.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — ÉTAT-MAJOR, ETC.

(Planche 22)

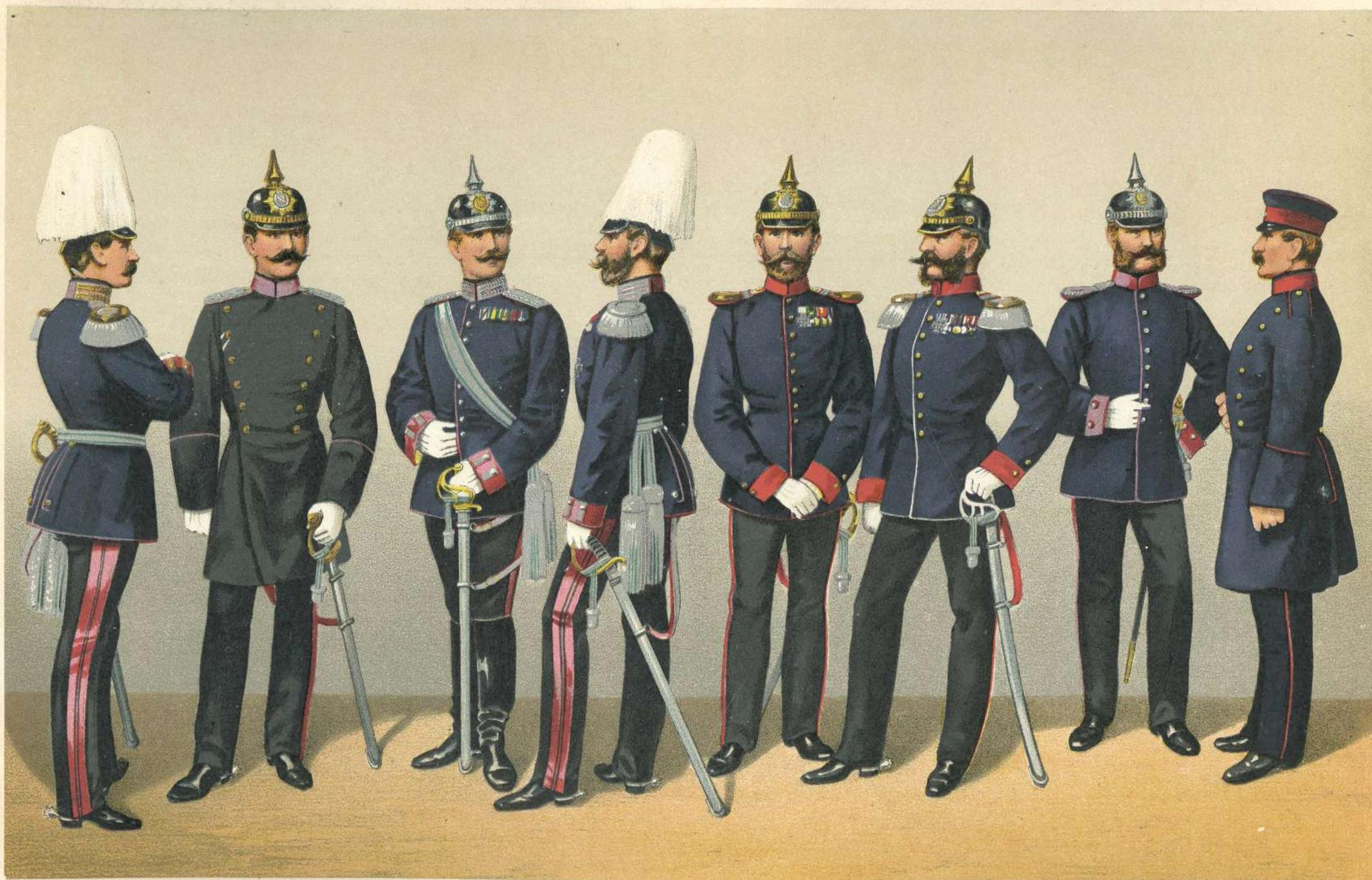
- I. — Ministère de la Guerre; **Lieutenant-Colonel**, en parade.
- II. — Ministère de la Guerre; **Major**, en capote.
- III. — État-Major du Corps d'Armée (ou d'une Division); **Capitaine**, en pleine tenue de service.
- IV. — État-Major; **Major**, en parade.
- V. — Officiers de l'Armée; **Lieutenant** d'Infanterie, en tenue de société.
- VI. — Officiers de l'Armée; **Major** de Cavalerie ou de Train, en tenue de société.
- VII. — **Ingénieur**, en pleine tenue de service.
- VIII. — Uniforme d'Armée pour **Soldats**.

Royaume de Saxe.

Ministère de la Guerre — Etat-Major — Officiers de l'Armée etc.

L'Armée Allemande.

Planche 22.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

### INFANTERIE.

(Planche 23)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment de Grenadiers (Grenadiers du Corps), n<sup>o</sup> 100; **Grenadier**, en parade.
- II. — 3<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Prince Luitpold de Bavière), n<sup>o</sup> 102; **Sous-Officier**, en tenue de campagne.
- III. — 4<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, n<sup>o</sup> 103; **Sergent-Major**, au petit service.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment de Grenadiers (Empereur Guillaume, Roi de Prusse), n<sup>o</sup> 101; **Lieutenant**, en parade.
- V. — 5<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Prince Frédéric-Auguste), n<sup>o</sup> 104; **Lieutenant**, au petit service.
- VI. — 6<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, n<sup>o</sup> 105; **Colonel**, en tenue d'exercice.
- VII. — 7<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Prince George), n<sup>o</sup> 106; **Tambour de Bataillon**, en parade.
- VIII. — 8<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Prince Jean-George), n<sup>o</sup> 107; **Tambour**, en tenue de campagne.

Royaume de Saxe. Infanterie.

L'Armée Allemande.

Planche 23.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

CHASSEURS. — CARABINIERS. — PAYEURS, ETC.

(Planche 24)

- I. — Régiment de Carabiniers (Prince George), n° 108; **Capitaine**, en parade.
- II. — Même régiment; **Sous-Officier**, en tenue de garde.
- III. — 1<sup>er</sup> bataillon de Chasseurs, n° 12; **Chasseur**, en tenue de campagne.
- IV. — 3<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs, n° 13; **Lieutenant**, en pleine tenue de service.
- V. — 10<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, n° 134; **Soldat**, en manteau et en tenue de campagne.
- VI. — **Armurier** de l'Infanterie.
- VII. — **Payeur**, en pleine tenue de service.
- VIII. — **Aspirant Payeur** des troupes montées, en petite tenue de service.

Royaume de Saxe.  
Carabiniers. — Chasseurs. — Infanterie. — Payeurs.

L'Armée Allemande.

Planche 24.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

### CAVALERIE.

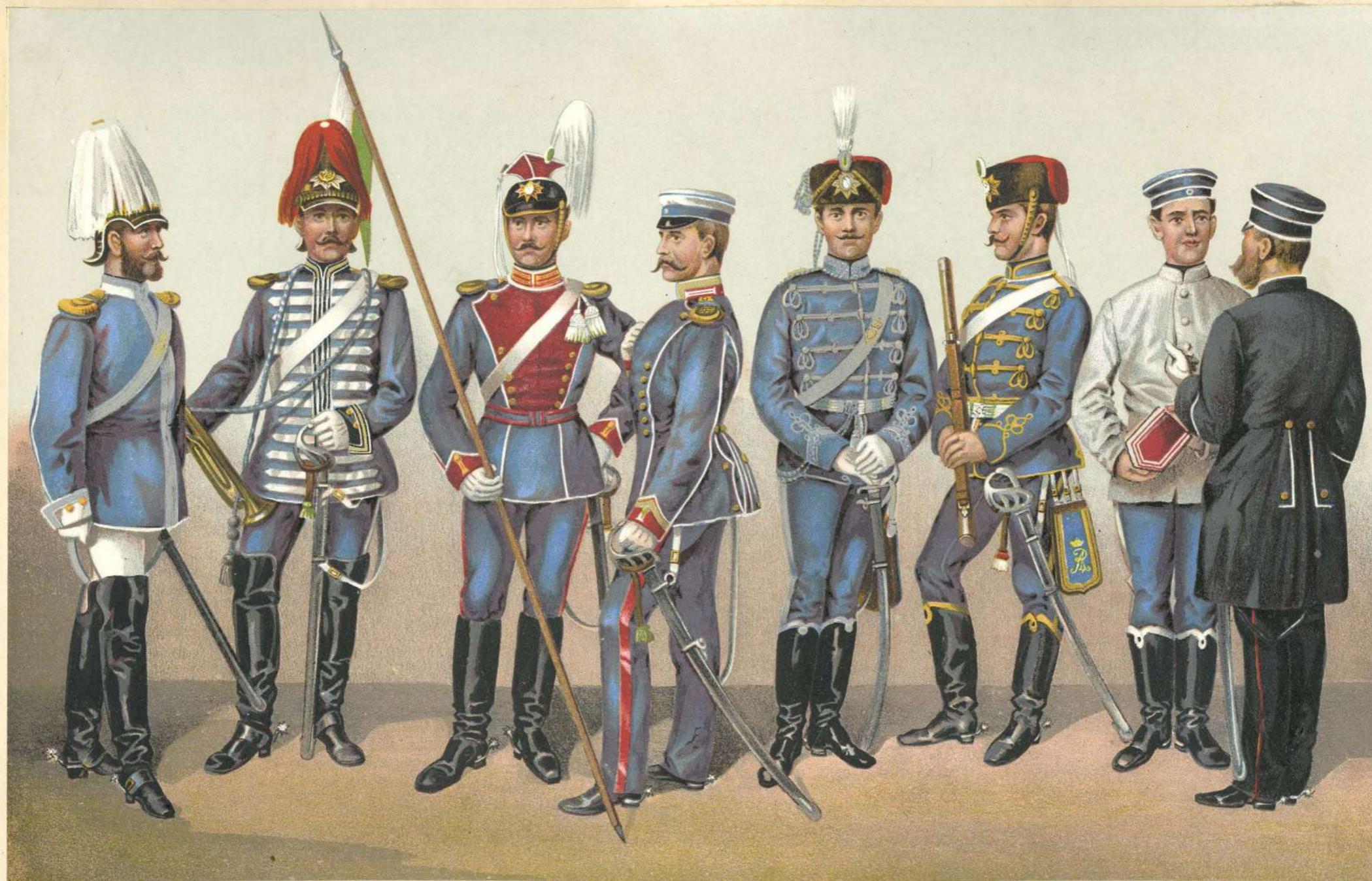
(Planche 25)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment lourd de Cavaliers de la Garde; **Lieutenant**, en gala.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment lourd de Carabiniers; **Trompette**, en parade.
- III. — 2<sup>e</sup> régiment de Uhlans, n<sup>o</sup> 18; **Uhlan**, en parade.
- IV. — 1<sup>er</sup> régiment de Uhlans, n<sup>o</sup> 17; **Sous-officier**, en petite tenue.
- V. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards (Empereur Frédéric, Roi de Prusse), n<sup>o</sup> 19; **Lieutenant**, en parade.
- VI. — 1<sup>er</sup> régiment de Hussards, n<sup>o</sup> 18; **Hussard**, en tenue de campagne.
- VII. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards (Empereur Frédéric, Roi de Prusse), n<sup>o</sup> 19; **Hussard**, en tenue de caserne.
- VIII. — **Sellier de régiment**.

Royaume de Saxe. — Cavalerie.

L'Armée Allemande

Planche 25.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

### ARTILLERIE.

(Planche 26)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie de campagne, n<sup>o</sup> 12 (section montée); **Lieutenant**, en gala.
- II. — Même régiment et section; **Trompette**, en parade.
- III. — Même régiment (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sections); **Canonnier**, en tenue d'exercice.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment d'Artillerie de campagne, n<sup>o</sup> 28 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections); **Soldat-Conducteur**, en tenue de service.
- V. — Régiment d'Artillerie à pied, n<sup>o</sup> 12; **Lieutenant**, au petit service.
- VI. — **Zeug-Lieutenant** (Garde principal de 3<sup>e</sup> classe), en parade.
- VII. — **Lieutenant-Artificier**, en tenue de service.
- VIII. — Régiment d'Artillerie à pied, n<sup>o</sup> 12; **Soldat**, en tenue de campagne.

Royaume de Saxe.  
Artillerie de Campagne et à Pied.

L'Armée Allemande.

Planche 26.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

GÉNIE. — TRAIN. — ORDONNANCE D'ÉTAT-MAJOR.

(Planche 27)

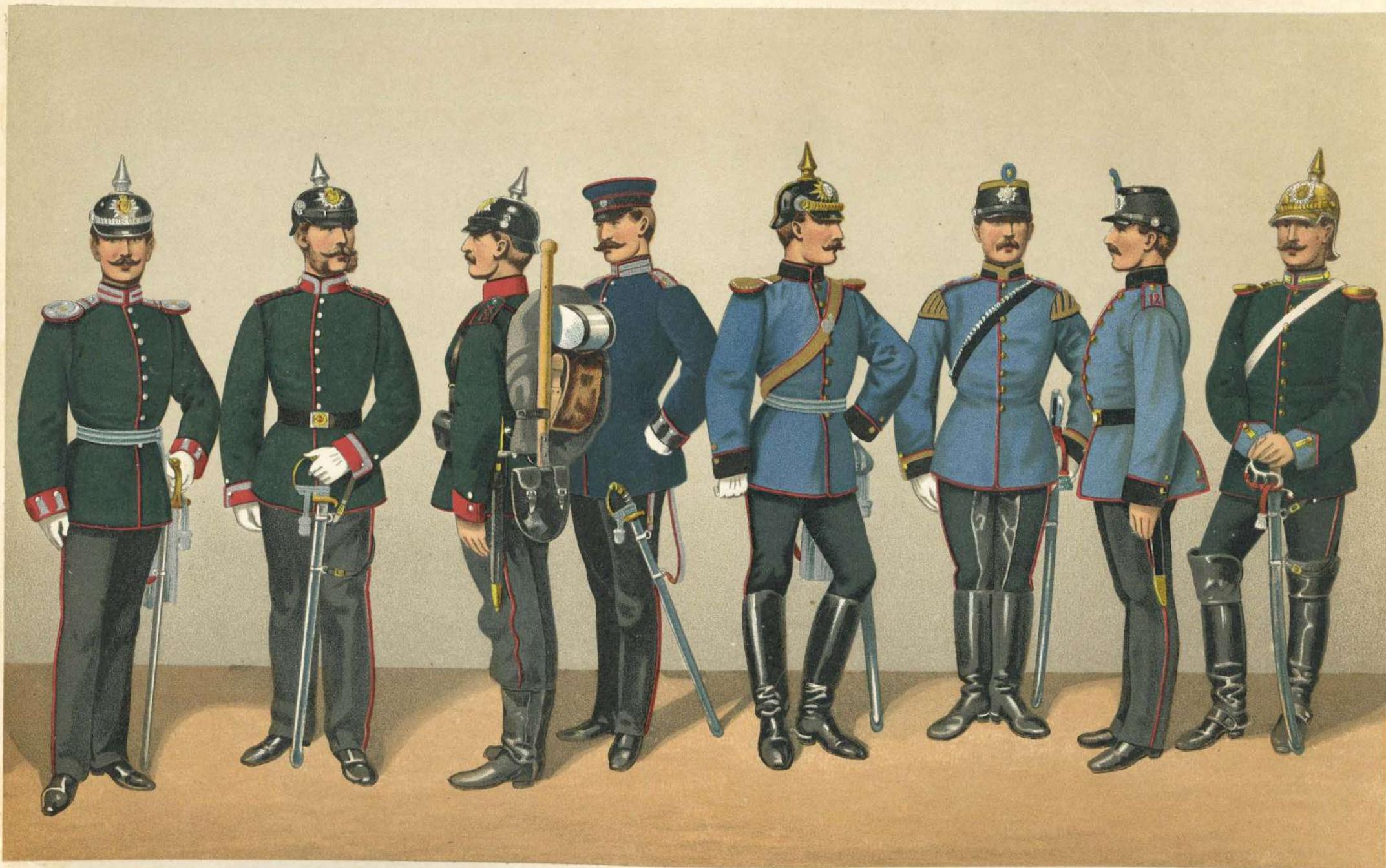
- I. — Bataillon de Pionniers, n° 12; **Lieutenant**, en parade.
- II. — Même bataillon; **Sergent-Major**, en tenue d'exercice.
- III. — Même bataillon; **Pionnier**, en tenue de campagne.
- IV. — 15<sup>e</sup> compagnie du régiment de Chemins de Fer prussien (Compagnie royale saxonne);  
**Lieutenant**, en petite tenue d'exercice.
- V. — Bataillon de Train, n° 12; **Lieutenant**, en parade.
- VI. — Même bataillon; **Trompette**, en tenue de service.
- VII. — **Boulangier militaire**, en pleine tenue de service.
- VIII. — **Ordonnance d'État-Major**, en tenue de service.

Royaume de Saxe.

Génie — Train — Ordonnance d'Etat-Major.

L'Armée Allemande.

Planche 27.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

MÉDECINS. — AUDITEURS. — INTENDANCE. — ADMINISTRATION.

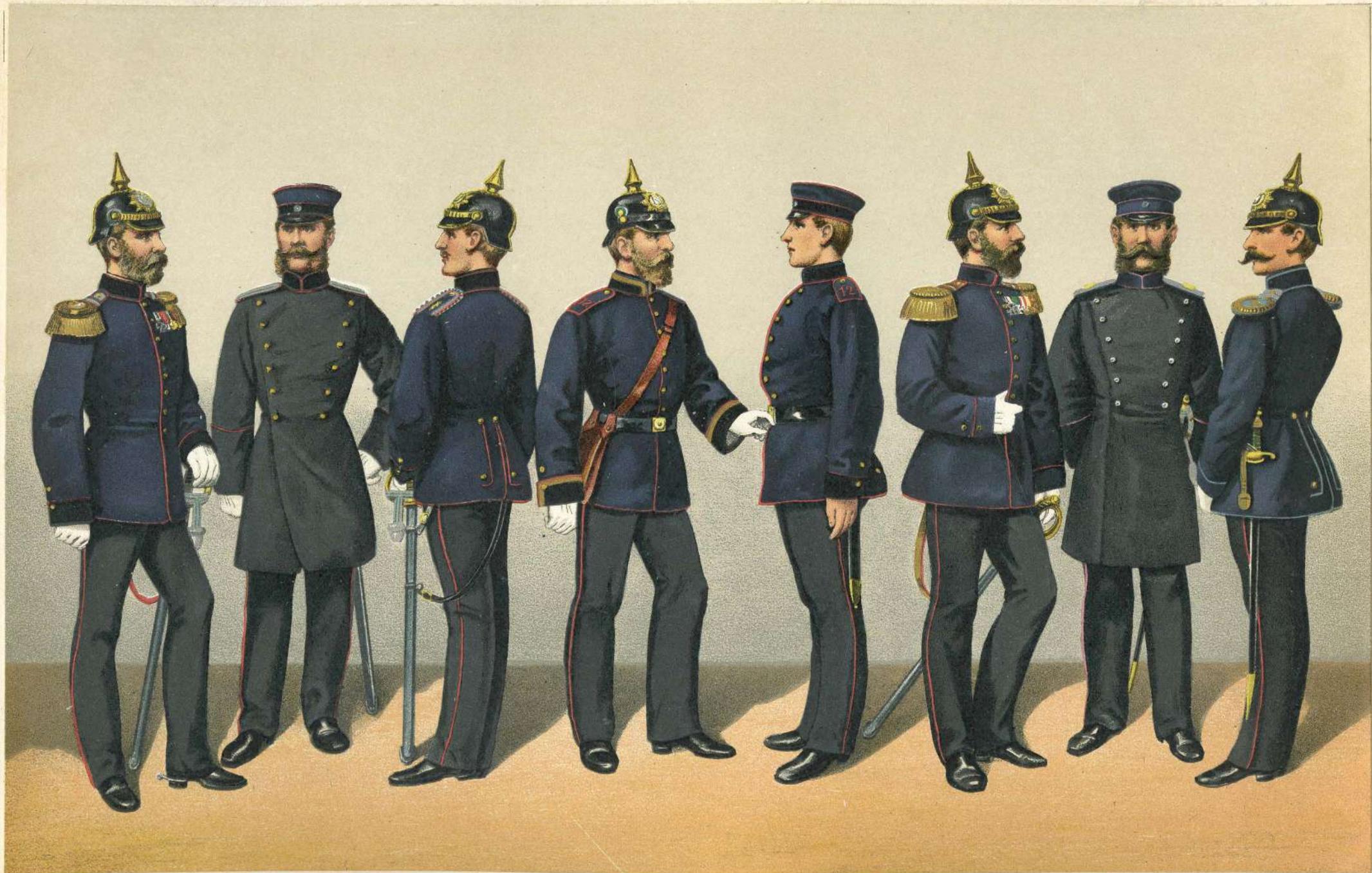
(Planche 28)

- I. — **Médecin principal de 1<sup>re</sup> classe**, en parade.
- II. — **Aide-Médecin**, en capote.
- III. — **Médecin inférieur volontaire d'un an**, en pleine tenue de service.
- IV. — **Aide de Lazaret**, en tenue d'ordonnance.
- V. — **Infirmier**, en tenue de service.
- VI. — **Auditeur**, en parade.
- VII. — **Employé d'Intendance**, en capote.
- VIII. — **Employé d'Administration de garnison**, en pleine tenue de service.

Royaume de Saxe.  
Médecins — Auditeurs — Intendance etc.

L'Armée Allemande.

Planche 28.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE SAXE.

VÉTÉRINAIRES. — ÉCOLES. — PRISONS.

(Planche 29)

- I. — **Vétérinaire principal**, en tenue de service.
- II. — **Vétérinaire**, au petit service.
- III. — Corps des Cadets; **Sergent-Major-Lieutenant**, en parade.
- IV. — Corps des Cadets; **Cadet**, en parade.
- V. — École de sous-officiers de Marienberg; **Fusilier**, en tenue de campagne.
- VI. — Institution de Kleinstruppen; **Élève**, en tenue de sortie.
- VII. — Institution de Kleinstruppen; **Élève**, avec le liséré de distinction.
- VIII. — Personnel de garde des Prisons de Forteresse; **Sergent**, au petit service.

Royaume de Saxe.  
Vétérinaires — Ecoles — Prisons.

L'Armée Allemande.

Planche 29.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE WURTEMBERG.

GÉNÉRAUX, ETC. — ÉTAT-MAJOR. — GARDES DU PALAIS.

(Planche 30)

- I. — **Général-Major**, en parade.
- II. — **Général-Lieutenant**, en tenue de société.
- III. — **Général-Adjudant** du Roi, en tenue de société.
- IV. — **Sous-Officier** de la Compagnie des Gardes du Palais, en parade.
- V. — **Aide de Camp** du Roi, en parade.
- VI. — **Lieutenant et Adjudant** [ici du 1<sup>er</sup> régiment de Uhlans de Wurtemberg (Roi Charles), n<sup>o</sup> 19], en parade.
- VII. — **Major** du Ministère de la Guerre, en tenue de société.
- VIII. — **Colonel-Lieutenant** de l'État-Major, en parade.

Royaume de Wurtemberg.  
Généraux. — Adjudants. — Etat-Major. — Ministère de la Guerre, etc.

L'Armée Allemande.

Planche 30.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE WURTEMBERG.

### INFANTERIE.

(Planche 31)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment de Grenadiers de Wurtemberg (Reine Olga), n<sup>o</sup> 119; **Lieutenant**, en parade.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Wurtemberg (Empereur Guillaume, Roi de Prusse), n<sup>o</sup> 120; **Major**, en parade.
- III. — 3<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 121; **Second-Lieutenant**, en petite tenue.
- IV. — 5<sup>e</sup> régiment de Grenadiers de Wurtemberg (Roi Charles), n<sup>o</sup> 123; **Sous-Officier**, en tenue de campagne.
- V. — 6<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 124; **Sous-Officier**, en manteau.
- VI. — 7<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Wurtemberg (Empereur Frédéric, Roi de Prusse), n<sup>o</sup> 125; **Musicien**, en tenue d'exercice.
- VII. — 8<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 126; **Tambour**, en tenue d'exercice de campagne.
- VIII. — 4<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 122; **Appointé**, en tenue d'exercice.

Royaume de Wurtemberg. — Infanterie.

L'Armée Allemande.

Planche 31.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE WURTEMBERG.

CAVALERIE. — MÉDECINS. — VÉTÉRINAIRE.

(Planche 32)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment de Dragons de Wurtemberg (Reine Olga), n<sup>o</sup> 25; **Sous-Lieutenant**, en parade.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment de Dragons de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 26; **Dragon**, en tenue d'ordonnance.
- III. — 1<sup>er</sup> régiment de Uhlans de Wurtemberg (Roi Charles), n<sup>o</sup> 19; **Uhlan**, en parade.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment de Uhlans de Wurtemberg (Roi Guillaume), n<sup>o</sup> 20; **Second-Lieutenant**, en tenue de service.
- V. — Cavalerie de la Landwehr du 13<sup>e</sup> corps d'armée (Wurtemberg); **Second-Lieutenant**, en parade.
- VI. — **Médecin-Major** de 1<sup>re</sup> classe, en tenue de service.
- VII. — **Vétérinaire**, en tenue de service.
- VIII. — **Infirmier** de 1<sup>re</sup> classe, en tenue de service.

Royaume de Wurtemberg.  
Cavalerie. — Personnel de Santé. — Vétérinaires.

L'Armée Allemande.

Planche 32.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE WURTEMBERG.

ARTILLERIE. — PIONNIERS. — TRAIN.

(Planche 33)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie de Campagne de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 13; **Second-Lieutenant**, en parade.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment d'Artillerie de Campagne de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 29; **Canonnier**, en tenue d'exercice.
- III. — Bataillon d'Artillerie à pied de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 13; **Soldat**, en tenue de campagne.
- IV. — Même Bataillon; **Artificier supérieur**, en tenue d'ordonnance.
- V. — Bataillon de Pionniers de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 13; **Sergent-Major**, en tenue d'exercice.
- VI. — Même Bataillon; **Musicien**, en tenue de campagne.
- VII. — Bataillon de Train de Wurtemberg, n<sup>o</sup> 13; **Soldat**, en tenue d'ordonnance.
- VIII. — Même Bataillon; **Second-Lieutenant**, en parade.

Royaume de Wurtemberg.  
Artillerie. — Pionniers. — Train.

L'Armée Allemande.

Planche 33.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

GÉNÉRAUX. — AIDES DE CAMP. — ÉTAT-MAJOR, ETC.

(Planche 34)

- I. — **Général-Major**, en parade.
- II. — **Général-Lieutenant**, en tenue de service.
- III. — **Général-Adjudant**, en parade.
- IV. — **Aide de Camp**, en parade.
- V. — **Officier supérieur** du Ministère de la Guerre, en parade.
- VI. — **Officier supérieur** de l'État-Major, en tenue de service.
- VII. — **Premier-Lieutenant** du Bureau topographique, en tenue de service.
- VIII. — **Officier supérieur** de l'École Militaire de Tir, en petite tenue.

Royaume de Bavière.  
Généraux — Aides de Camp — Etat-Major etc.

L'Armée Allemande.

Planche 34.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

### INFANTERIE.

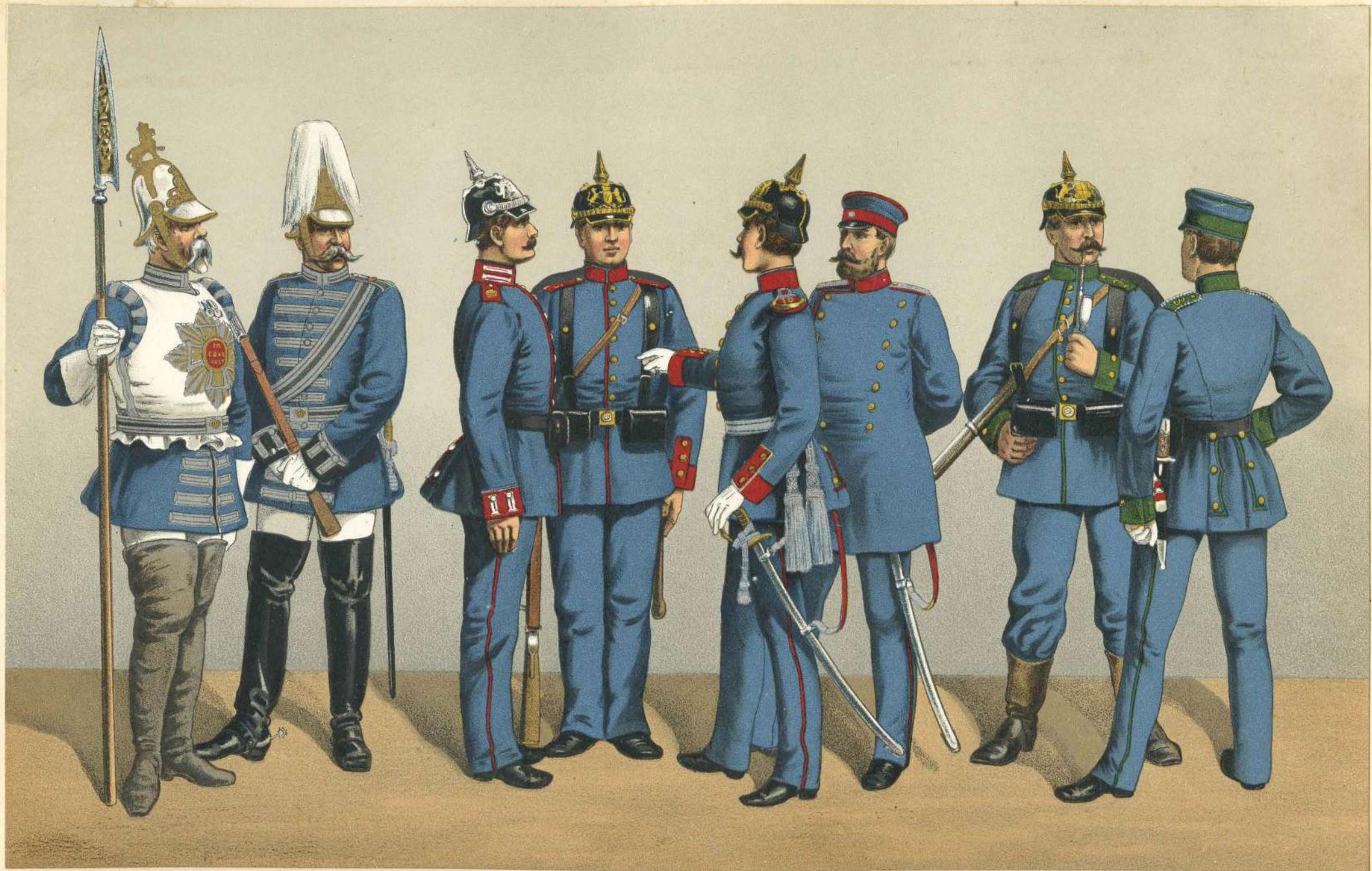
(Planche 35)

- I. — **Hallebardier**, en gala.
- II. — Le même, en tenue de service.
- III. — Régiment d'Infanterie du Corps; **Soldat**, en tenue d'exercice.
- IV. — 5<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Grand-Duc de Hesse); **Soldat**, en tenue de campagne.
- V. — 10<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Prince Louis); **Sous-Lieutenant**, en parade.
- VI. — 15<sup>e</sup> régiment d'Infanterie (Roi Albert de Saxe); **Capitaine**, en petite tenue de service.
- VII. — 2<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs; **Chasseur**, en tenue de campagne.
- VIII. — 3<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs; **Volontaire d'un an**, en petite tenue de service.

Royaume de Bavière. — Infanterie.

L'Armée Allemande.

Planche 35.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

### CAVALERIE.

(Planche 36)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment lourd, Prince Charles de Bavière; **Officier**, en grande tenue de service.
- II. — 2<sup>e</sup> régiment lourd, vacant, Archiduc Rodolphe, Prince Royal d'Autriche; **Cavalier**, en parade.
- III. — 1<sup>er</sup> régiment de Uhlans, Empereur Guillaume II, roi de Prusse; **Soldat**, en tenue de campagne avec le manteau.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment de Uhlans, Roi; **Sous-Officier**, en parade.
- V. — 3<sup>e</sup> régiment de Cheval-légers, vacant, Grand-Duc Maximilien; **Lieutenant**, en parade.
- VI. — 1<sup>er</sup> régiment de Cheval-légers, Empereur Alexandre de Russie; **Soldat**, en tenue d'écurie.
- VII. — 4<sup>e</sup> régiment de Cheval-légers, Roi; **Soldat**, en tenue d'exercice.
- VIII. — École d'équitation; **Sous-Officier** du cadre constitutif de l'école, en parade.

Royaume de Bavière. — Cavalerie.

L'Armée Allemande.

Planche 36.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE ET DE FORTERESSE. — VÉTÉRINAIRES.

(Planche 37)

- I. — 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie de campagne (Prince-Régent Luitpold); **Officier**, en tenue d'ordonnance.
- II. — 3<sup>e</sup> régiment d'Artillerie de campagne (Reine-Mère); **Canonier**, en tenue de campagne.
- III. — 2<sup>e</sup> régiment d'Artillerie de campagne (Horn); **Appointé du groupe monté**, en tenue de parade.
- IV. — 2<sup>e</sup> régiment d'Artillerie de forteresse; **Sergent-Major**, en petite tenue de service.
- V. — 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie de forteresse (von Bothmer); **Artilleur**, en tenue de campagne.
- VI. — **Zeug-Lieutenant**, en parade.
- VII. — **Vétérinaire en premier**, en tenue de service.
- VIII. — Idem. avec manteau et pèlerine.

Royaume de Bavière.  
Artillerie. — Vétérinaires.

L'Armée Allemande.

Planche 37.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

GÉNIE, ETC. — CADETS.

(Planche 38)

- I. — **Capitaine** du Corps des Ingénieurs, en parade.
- II. — **Pionnier** du 1<sup>er</sup> Bataillon de Pionniers, en tenue de campagne.
- III. — **Sous-Officier** du 2<sup>e</sup> Bataillon de Pionniers, en petite tenue de service.
- IV. — **Sous-Officier** du Bataillon des Chemins de fer, en tenue d'ordonnance.
- V. — **Employé Militaire** des Fortifications, en petite tenue de service.
- VI. — **Wallmeister** (Maitre de rempart), en petite tenue de service.
- VII. — **Lieutenant** détaché à la Direction des Fabriques de Fusils, en tenue de société.
- VIII. — **Cadet**, en petite tenue de service.

Royaume de Bavière.  
Génie etc.— Cadets.

L'Armée Allemande.

Planché 38



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

TRAIN. — MÉDECINS, ETC. — PHARMACIEN.

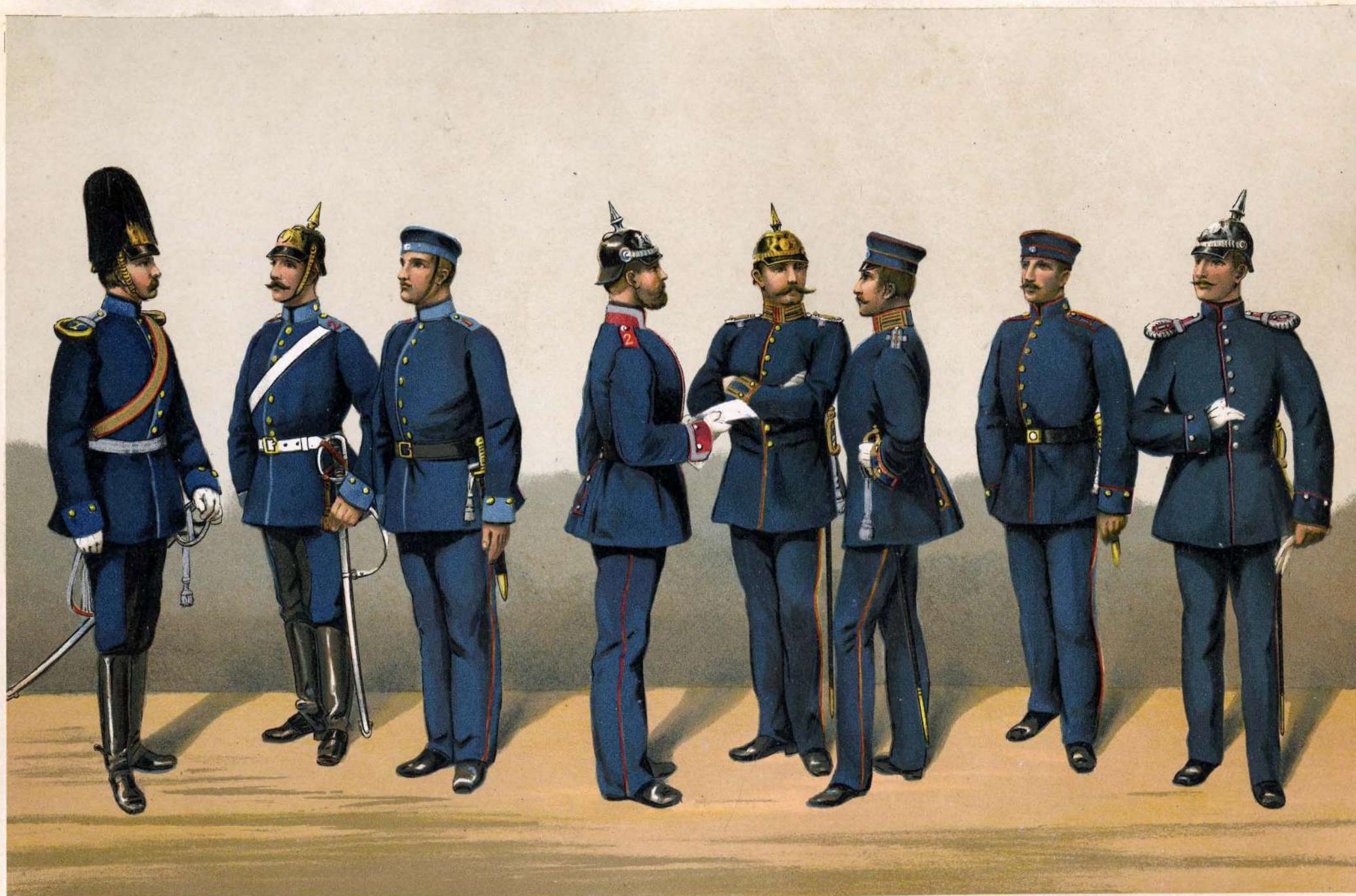
(Planche 39)

- I. — **Lieutenant** du 1<sup>er</sup> bataillon de Train, en parade.
- II. — **Soldat** du 2<sup>e</sup> bataillon de Train, en tenue d'ordonnance.
- III. — **Boulangier Militaire**, en tenue de service.
- IV. — **Sous-Officier** de la 2<sup>e</sup> Compagnie de Santé, en tenue d'ordonnance.
- V. — **Médecin principal**, en pleine tenue de service.
- VI. — **Aide-médecin** de 2<sup>e</sup> classe, en petite tenue.
- VII. — **Sous-Infirmier**, en petite tenue de service.
- VIII. — **Pharmacien Supérieur**, en pleine tenue de service.

Royaume de Bavière.  
Train — Médecins etc.

L'Armée Allemande.

Planche 39.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

## ROYAUME DE BAVIÈRE.

AUDITEURS. — INTENDANTS. — PAYEURS. — EMPLOYÉS.  
INVALIDES.

(Planche 40)

- I. — **Auditeur d'un Corps d'Armée**, en pleine tenue de service.
- II. — **Auditeur de Division**, en petite tenue de service.
- III. — **Conseiller d'Intendance**, en pleine tenue de service.
- IV. — **Aspirant-Payeur** des corps de troupe non montés, en pleine tenue de service.
- V. — **Payeur**, en capote-manteau.
- VI. — **Employé de l'Administration** d'une Garnison, en petite tenue.
- VII. — **Employé des Bureaux de Vivres**, en pleine tenue de service.
- VIII. — **Invalide** de la Maison d'Invalides de Benediktbeuren.

Royaume de Bavière.  
Auditoriat — Intendance etc. — Employés Militaires — Invalides.

L'Armée Allemande.

Planche 40.



I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

# ROYAUME DE PRUSSE.

## EFFETS DE HARNACHEMENT.

(Planche 41)

- I. — Selle de parade pour généraux.
- II. — Têtière et rênes de parade pour généraux.
- III. — Têtière et rênes de tous les officiers de corps de troupe montés (exc. Hussards).
- IV. — Selle de parade des officiers du régiment des Gardes du Corps.
- V. — Selle chargée pour la campagne, des soldats du régiment des Gardes du Corps — et du régiment de Cuirassiers de la Garde.
- VI. — Selle allemande chargée pour la campagne, des régiments de Cuirassiers de la Ligne (régiment de Cuirassiers de la Prusse-Orientale [Comte Wrangel], n° 3).
- VII. — Selle hongroise chargée pour la campagne, des régiments de Dragons (1<sup>er</sup> régiment de Dragons de Silésie, n° 4).
- VIII. — Selle de parade du régiment de Hussards du Corps de la Garde
- IX. — Selle chargée pour la campagne, de tous les régiments de Hussards (1<sup>er</sup> régiment de Hussards de la Prusse-Rhénane [Roi Guillaume 1<sup>er</sup>], n° 7).
- X. — Selle de parade pour tous les officiers des régiments de Uhlans (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments de Uhlans de la Garde).
- XI. — Selle de parade pour officiers d'Artillerie de campagne de la Ligne.

Royaume de Prusse.  
Effets de Harnachement.

L'Armée Allemande.

Planche 41.



## ROYAUME DE PRUSSE.

### TÊTIÈRES, RÈNES ET POITRAILS DES CHEVAUX D'OFFICIERS DES RÉGIMENTS DE HUSSARDS.

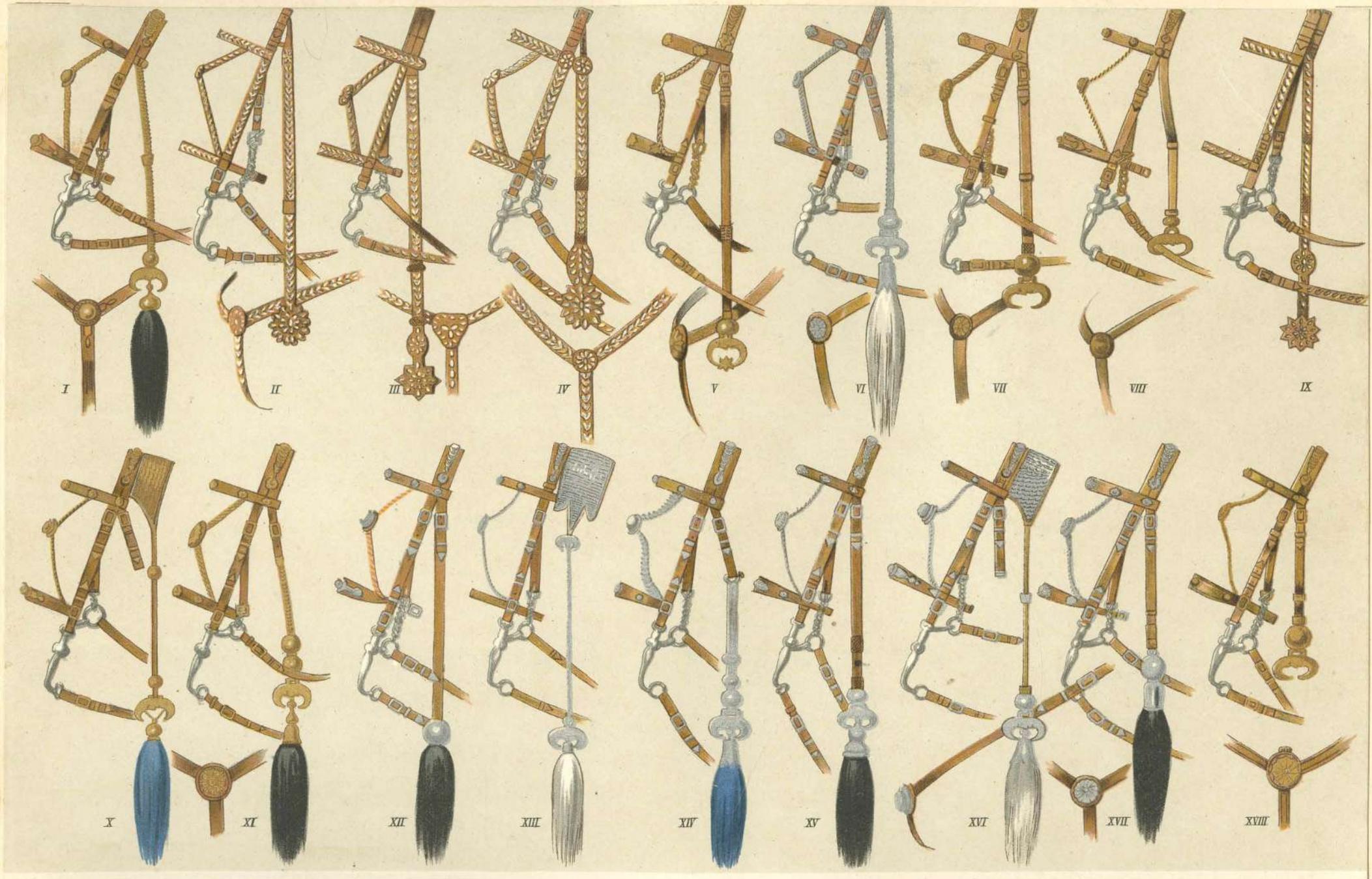
(Planche 42)

- I. — Régiment de Hussards du Corps de la Garde.
- II. — 1<sup>er</sup> régiment de Hussards du Corps, n° 1.
- III. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards du Corps (Impératrice), n° 2.
- IV. — Régiment de Hussards de Brandebourg (von Zieten), n° 3.
- V. — 1<sup>er</sup> régiment de Hussards de Silésie (von Schill), n° 4.
- VI. — Régiment de Hussards de Poméranie (Prince Blücher von Wahlstatt), n° 5.
- VII. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards de Silésie (Comte Goetzen), n° 6.
- VIII. — 1<sup>er</sup> régiment de Hussards de la Prusse-Rhénane (Roi Guillaume I<sup>er</sup>), n° 7.
- IX. — 1<sup>er</sup> régiment de Hussards de Westphalie, n° 8.
- X. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards de la Prusse-Rhénane, n° 9.
- XI. — Régiment de Hussards de Magdebourg, n° 10.
- XII. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards de Westphalie, n° 11.
- XIII. — Régiment de Hussards de Thuringe, n° 12.
- XIV. — Régiment de Hussards de Hesse, n° 13.
- XV. — 2<sup>e</sup> régiment de Hussards de Hesse (Landgrave Frédéric II de Hesse-Hombourg), n° 14.
- XVI. — Régiment de Hussards de Hanovre, n° 15.
- XVII. — Régiment de Hussards de Schleswig-Holstein (François-Joseph, Empereur d'Autriche,  
Roi de Hongrie), n° 16.
- XVIII. — Régiment de Hussards de Brunswick, n° 17.

Royaume de Prusse.  
Têtières et Poitrails des Chevaux d'Officiers des Régiments de Hussards.

L'Armée Allemande.

Planche 42.



ROYAUME DE PRUSSE.

ARTILLERIE.

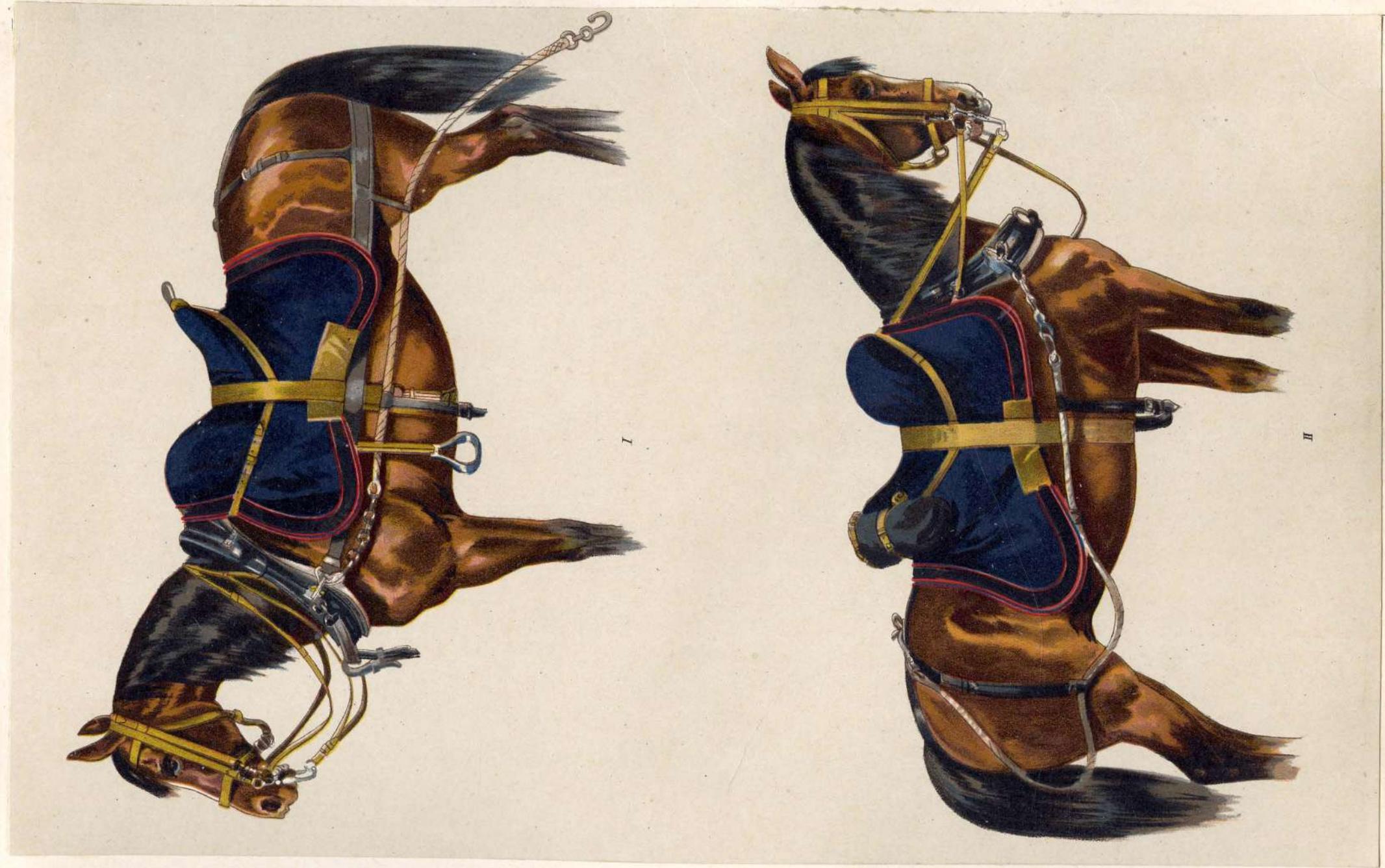
(Planche 43)

- I. — **Cheval** de selle de timon, en parade.
- II. — **Cheval** à la main de devant, en parade.

Royaume de Prusse. — Artillerie.

L'Armée Allemande.

Planche 43.



## ROYAUME DE SAXE.

### EFFETS DE HARNACHEMENT.

(Planche 44)

- I. — **Couvre-sacoche** pour généraux.
- II. — **Têtière et rênes** des chevaux d'officiers.
- III. — **Têtière et rênes** des chevaux de service des corps de troupe montés.
- IV. — **Selle** pour officiers supérieurs de l'Infanterie.
- V. — **Selle** pour capitaines et officiers subalternes des Chasseurs et Carabiniers.
- VI. — **Selle** pour officiers de Cavalerie : 1<sup>er</sup> régiment de Hussards, n<sup>o</sup> 18.
- VII. — **Selle** chargée pour la campagne, des soldats des régiments de Uhlans.
- VIII. — **Selle** chargée pour la campagne, de tous les régiments de Cavalerie (exc. Uhlans).
- XI. — **Selle** de parade des officiers d'Artillerie de campagne.
- X. — **Selle** chargée pour la campagne, des soldats montés de l'Artillerie de campagne.
- XI. — **Selle** chargée pour la campagne, des soldats montés du Train.

Royaume de Saxe.  
Effets de Harnachement.

L'Armée Allemande.

Planche 44.



## ROYAUME DE BAVIÈRE.

### EFFETS DE HARNACHEMENT.

(Planche 45)

- I. — **Selle de parade** des Généraux, avec **poitrail** 1<sup>a</sup> et **croupière** 1<sup>b</sup>. (Les Généraux faisant partie de l'État-Major ont le drap bluet.)
- II. — **Têtière de parade** des Généraux.
- III. — **Selle de campagne** des Généraux.
- IV. — **Têtière de service** de tous les officiers et employés montés.
- V. — **Selle de parade** de tous les officiers montés depuis le Colonel. (La garniture est du drap de la tunique, la couronne de la couleur des boutons.)
- VI. — **Selle de campagne** de tous les officiers (montés) de l'Infanterie, des Chasseurs et de la Cavalerie. (Le drap est celui de la tunique, la garniture du drap du collet, blanche seulement pour le régiment d'Infanterie du Corps.)
- VII. — **Selle de campagne** des officiers d'Artillerie et de Génie.
- VIII. — **Paquetage de parade** des Cavaliers-Lourds.
- IX. — **Paquetage de parade** des Cheval-Légers, des Uhlans et de l'Artillerie de campagne. (Drap de la couleur de la tunique; garniture et couronne de la couleur du drap distinctif.)
- X, XI, XII. — **Têtière et paquetage de campagne** des soldats de la Cavalerie, de l'Artillerie montée et du Train.

Royaume de Bavière.

Effets de Harnachement.

L'Armée Allemande.





